

# MAITRE TITINGA FREDERIC PACERE

---

**AVOCAT-ECRIVAIN**  
**CULTURE – DROITS DE L’HOMME**  
**01 BP 1152 OUAGADOUGOU 01**  
Tél. (226) 50-30-76-15 – Fax (226) 50-31-19-98  
E-mail : [pacere@fasonet.bf](mailto:pacere@fasonet.bf) - Site Web : [www.musee-manega.bf](http://www.musee-manega.bf)  
**BURKINA FASO**

## CURRICULUM VITAE

**Ouagadougou, le 01 Février 2010**

# CURRICULUM VITAE DE MAITRE PACERE

## A/ ORIGINE ET ETUDES :

- **Maître Titinga Frédéric PACERE** est né vers 1943, ( 31 décembre), à Manéga, BURKINA FASO, de Passawendé PACERE, Chef Coutumier de Manéga et de Lawango SAWADOGO (de mère coutumière, Pogodiri Sawadogo appelée « TIMINI »).
- Marié le 7 septembre 1968, il est père de trois enfants ;
- Etudes Primaires et Secondaires à Koudougou (BURKINA FASO), Dabou (CÔTE D'IVOIRE) ;
- Etudes Universitaires à Abidjan (Côte d'Ivoire), Ouagadougou (BURKINA FASO), Dakar (SENEGAL), Rennes (France).

## B/ DIPLOMES SCOLAIRES , UNIVERSITAIRES ET DES NATIONS UNIES :

- Titulaire de la **Licence Es Sciences Juridiques de Droit Public (actuelle Maîtrise)** de l'Université de Rennes (France 1972) ;
- Titulaire de la **Licence Es Lettres et Sociologie (actuelle Maîtrise)** de l'Université de Haute Bretagne (Rennes) France 1972 ;
- Titulaire du **Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (C.A.P.A.)** 1972 Option Droit Public Sciences Politiques de l'Université de Rennes (France) ;
- Titulaire du **B.A.P.P.** et du **B.P.M.E.** (Brevet de Préparation Militaire Élémentaire) ;
- Suspension des études en année de Doctorat 1973 (Voir **Œuvres sociales**).
  
- Diplôme de « *Formation, Notions de Base de Sécurité sur le Terrain, Protection, Santé et Bien-être des Fonctionnaires des Nations Unies* » ; Genève 7 Août 2004 ;
- Diplôme , Attestation de Succès, « *Cours de Sécurité Avancée sur le Terrain* », Département de la Sûreté et de la Sécurité de l'ONU, 26 Octobre 2007 ; (Me PACERE Expert Indépendant sur la Situation des Droits de l'Homme en RDC, 2004-2008, Conseil des Droits de l'Homme, Genève, New York, ONU)

## C/ TITRES, FONCTIONS, DISTINCTIONS ACADEMIQUES ET UNIVERSITAIRES

Maître Titinga Frédéric PACERE est :

- **Membre de l'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE MER (Paris, France), 20 Octobre 2009 ;**
- **MEMBRE HONORIS CAUSA , de l'ACADEMIE DES ARTS, DES LETTRES ET DES SCIENCES DE LANGUEDOC,( France), 12 Octobre 2009, emportant Titre**

d'Ambassadeur de l'Académie à travers le monde ; remise des Insignes, le 02 Décembre 2009 au Palais du Luxembourg (PARIS).

- Docteur HONORIS CAUSA de l'UNIVERSITE CHARLES LOUIS DE MONTESQUIEU, République de Côte d'Ivoire (Remises des Insignes, ABIDJAN, 21-12-07) ;

### **D/ LANGUE PARLEE DES NATIONS UNIES :**

- Le **Français** ; maîtrise parfaitement la langue, Président ou membre des plus grands jurys de Prix de Littérature, de sélections de Livres et Compétitions d'ouvrages de cette langue en France et en Afrique ; auteur lui même de plus de 40 Livres en cette Langue, et Auteur de plus de 20 Préfaces de Livres de Tiers écrits en cette Langue

### **E/ ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET PRIVEES**

- **09 novembre 1973**, Prestation de **Serment d'Avocat** devant la Cour d'Appel de Ouagadougou en tant que Premier Voltaïque (Burkinabé) engagé dans cette profession et futur **premier Bâtonnier** du Pays ;
- Actuellement, **Avocat Principal (Lead-Counsel)** de la Défense depuis 1998 à ce jour, au **Tribunal Pénal International pour le Rwanda (T.P.I.R.) à Arusha en Tanzanie, Président d'Honneur de l'Association des Avocats de la Défense près ledit Tribunal (A.D.A.D.) ;**
- **Avocat Conseil Principal de la Défense** dans le Procès « **BUTARE-CASE** » du T.P.I.R. (Arusha, Jonction de 6 Accusés), le plus long et le plus coûteux Procès de toute l'histoire de la Justice Criminelle Internationale de l'Humanité, près de 8 Ans de Procès (11-06-01 au 30-04-09 date de clôture des débats, pour Décision judiciaire ultérieure à prendre au moins, 1 an pour le Délibéré).
- **Père Fondateur des Avocats Sans Frontières** (Bruxelles, Salle solennelle Cour de Cassation, 24 janvier 1992) ; (Voir **Livre de Me PACERE « LES ORIGINES AFRICAINES DES AVOCATS SANS FRONTIERES** » Edit. L'HARMATTAN PARIS, Février 2009)
- **Prince héritier, Ministre des Coutumes à la Cour de Manéga** chargé des Cultures Africaines et de la protection des droits.
- **Expert Indépendant sur la situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo (R.D.C.) (2004-2008)** nommé par les Nations Unies (Conseil des Droits de l'Homme), Résolution 2004/84 du 21 avril 2004 et décision du 26 juillet 2004 du Président du Conseil des Droits de l'Homme.

### **F/ AVOCAT**

**Maître Titinga Frédéric PACERE** a été ou est :

- **Doyen, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Burkina Faso** de 1973 à 1992 (19 ans à la tête de l'Institution). ; outre sa fonction, était chargé des droits et représentation de tous les Auxiliaires de Justice (Avocats, Huissiers, Notaires, Commissaires Priseurs, Experts Agréés, Officiers de Police Judiciaire) ;

- Ancien **Président de la Commission Défense de la Défense de l'Union des Barreaux de l'Afrique de l'Ouest (UBAO)** ; Avocat des Avocats victimes d'arbitraires, persécutions, violations de leurs droits ;
- **Ancien Membre du Comité Exécutif de l'Union Internationale des Avocats (U.I.A.)** l'une des deux plus grandes Organisations d'Avocats du monde, Représentant Général de l'Afrique ( 1991-1996) ;
- **Avocat International désigné des Nations Unies pour les procès sur les Crimes à vaste échelle, (allégués génocides) du Burundi de 1996 à 1998** près les Cours d'Appel et Chambres Criminelles de Bujumbura (Capitale) et de Gitéga , et près la Cour Suprême ;
- **Porte-parole du Collectif des Avocats des victimes** de la répression (25 Avocats) et porte-parole de l'ensemble des Avocats lors du procès « CRIME DE SANG » concernant le procès de l'Ex-Chef d'Etat du Mali (75 Avocats) (Novembre 1992 à Février 1993) ;
- **Porte-Parole des Avocats et Bâtonniers d'Afrique** à pratiquement tous les Congrès internationaux auxquels il a pris part depuis 1991, notamment pour ce qui est récent, le 3 Octobre 2008 à Madrid (Espagne) à l'occasion du grand Congrès mondial initié par l'UIA, (Union Internationale des Avocats), et le Barreau de Madrid, sur le thème « **LE BARREAU DANS UN MONDE SANS FRONTIERES** » en présence des plus hautes Instances des Barreaux et Institutions d'Avocats du monde.
- **Membre Fondateur et signataire** pour le compte du Burkina Faso de la Convention instituant **la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune (C.I.B.)** qui regroupe l'ensemble des Barreaux de la Civil Law (Barreaux Francophones) de la Planète ;Paris 1986 ;
- A prononcé des discours de rentrée de l'Ordre de plusieurs Barreaux (Sénégal, Burkina, Togo ...etc.) ou pris la parole au nom de l'Afrique lors de Grands Séminaires ou Congrès de la Défense dans le monde (par exemple à Mexico devant 2.000 Avocats, Congrès de l'U.I.A.)

## **G/ DROITS DE L'HOMME, CULTURE, SOCIAL**

**Maître Titinga Frédéric PACERE** a été ou est :

- **Membre Fondateur et Président d'Honneur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)** et Membre Fondateur et **Président d'Honneur du Mouvement Burkinabé des Droits de l'Homme et des Peuples (M.B.D.H.P.)** ;
- **Président d'Honneur de l'Association pour la Non-violence dans le Sport, le Fair-play et la Promotion du Sport** (Ouagadougou 10-10-1990) ;
- Conseiller de la **Commission Nationale de Concertation pour la Paix au Burkina Faso** (1991) ;
- Parrain depuis 1974 du **HOME KISITO** de Ouagadougou qui accueille et se charge des enfants abandonnés et Parrain de la **Cour aux Cents Métiers** qui accueille et

se charge des enfants de la rue , des personnes handicapées et les gens de l'extrême misère et de l'exclusion ;

- Membre actif, Ancien Membre du Conseil es Sages (1992), Ancien Membre du Conseil d'Administration du **Mouvement Mondial ATD QUART MONDE** (Siège Paris) dont l'action concerne plus de 70 pays dans le monde s'occupant des familles et des personnes de l'extrême misère, ONG ayant le statut consultatif auprès de l'ECOSOC, de l'UNESCO, de l'UNICEF, du BIT, du Conseil de l'Europe ;
- Le 17 octobre 1990 c'est Maître PACERE qui a présidé au Musée de l'Homme à Paris l'Assemblée Générale du Mouvement ATD QUART MONDE laquelle a pris la Résolution de demander aux Nations Unies pour que la **journée du 17 octobre**, anniversaire de la pose de la Dalle du Quart Monde au Trocadéro à Paris, soit déclarée, Journée Mondiale du Refus de la Misère et pour l'élimination de la pauvreté. Un Comité de 17 Membres dont Maître PACERE a été institué, présidée par Son Excellence Monsieur PEREZ DE CUELLAR ancien Secrétaire Général de l'ONU et Membre du Mouvement pour présenter la sollicitation à l'Assemblée Générale de l'ONU.

Le 22 décembre 1992 en sa 93<sup>e</sup> Session Plénière, sur Rapport A/47/721, l'Assemblée Générale de l'ONU a déclaré la journée du 17 octobre de chaque année « **Journée Internationale pour l'Élimination de la Pauvreté** ».

- Le 17 octobre 1999 sur la Dalle du Quart Monde au Trocadéro à Paris, devant le Gouvernement Français, le Corps Diplomatique accrédité et les familles du Quart Monde, c'est Maître PACERE qui a lu le Message de sa **Sainteté le Pape Jean-Paul II** sur la Paix retransmis au monde à l'occasion de ladite journée.
- Maître Titinga Frédéric PACERE est Membre du **Comité pour le 17 octobre, Journée Mondiale du refus de la misère et pour l'élimination de la pauvreté**, de l'origine du Comité à ce jour, aux côtés de :
  - Monsieur **Javier PEREZ de CUELLAR**, Président du Comité, Ancien Secrétaire Général de l'ONU ;
  - Madame **Alwine DE VOS**, Présidente d'Honneur du Mouvement ATD Quart Monde, Secrétariat Général ;
  - Monsieur **Francis BLANCHARD**, Ancien Directeur Général du B.I.T. ;
  - Madame **Catherine LALUMIERE**, Ancienne Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ;
  - Monsieur **HALFDAN Mahler**, Ancien Directeur Général de l'OMS ;
  - Monsieur **Federico MAYOR**, Ancien Directeur Général de l'UNESCO ;
  - Monsieur **Edouard SAOUMA**, Ancien Directeur Général de la FAO ;
  - Madame **Simone VEIL**, Ancienne Présidente du Parlement Européen ;
  - Monsieur **Elie WIESEL**, Prix Nobel de la Paix ;
  - Monsieur **Adolfo PEREZ ESQUIVEL**, Prix Nobel de la Paix.
- Membre Fondateur de la **Fondation Joseph Wrésinski**, Fondateur du Mouvement International ATD QUART MONDE (01-11-05)
- En raison de ses luttes pour les pauvres, le Mouvement ATD QUART MONDE a implanté à Manéga (Burkina Faso), village natal de Maître PACERE pour qu'il en soit le garant, la Réplique de la Dalle du Trocadéro pour constituer la Dalle Africaine du Quart Monde pour conscience de l'Afrique à la lutte contre la misère (12 février 1996). Plusieurs personnalités se sont rendues sur la Dalle ; citons entre autres parmi les Chefs d'Etat, les Chefs d'Etat du Burkina Faso, du Ghana, parmi les Premiers Ministres hors du Continent, les Premiers Ministres du Luxembourg, de Belgique ; parmi les personnalités de l'ONU, Son Excellence Monsieur BOUTROS

BOUTROS GALI au sortir de son Mandat de Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur A. SALIM, Secrétaire Général de l'OUA.

- Membre de la Délégation de ATD-QUART MONDE, Expert, pour travail avec une Délégation du Gouvernement Français et une Délégation du Gouvernement de l'Afrique du Sud , (Méry sur Oise, 23-25 Août 2009, France, sur le Projet de Principes Directeurs « Extrême Pauvreté et Droits de l'Homme : les Droits des Pauvres » , Résolution 2006/9 Conseil des Droits de l'Homme, Genève, 7-25 Août 2006 ( Application des normes et critères relatifs aux Droits de l'Homme dans le contexte de la Lutte contre l'Extrême Pauvreté ») ;
- **Membre du Conseil d'Administration du Cercle Richelieu Senghor de Paris (2000-2008)** qui , de la Définition même de Senghor a pour vocation de regrouper les 80 plus hautes personnalités du monde parmi les plus prestigieuses de l'intelligentsia utilisant la langue française.
- **Membre titulaire de l'Académie Mondiale de Poésie** (Vérone, Italie).
- **Président du Jury International du Prix Littéraire Amadou Hampaté BA (Dakar – Sénégal).**
- **Membre du Jury du Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire (ADELF) (Goncourt Africain) depuis 1992 à ce jour ;**
- **Membre de la Société des Africanistes (Paris) ;**
- **Ancien Président de la Fédération des Associations des Ecrivains de l'Afrique de l'Ouest (FADEAO)** regroupant les écrivains des 16 Etats de l'Afrique de l'Ouest (Du Sénégal au Nigeria compris).
- Désigné **Expert Conférencier International** par le **Centre des Droits de l'Homme des Nations Unies**, Genève et plusieurs organismes des Droits de l'Homme, représentant 250 ONG (Amnesty International, Human Right Wach .....), il a prononcé plusieurs conférences en Afrique en 1998 à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sur le thème général « **Les Droits de l'Homme dans l'Afrique Traditionnelle** » ; les pays retenus où il a été sont le Kenya, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina, l'Ouganda, le Zimbabwe, le Burundi, le Bénin.
- En 1999, il a prononcé plusieurs Conférences sur les **Droits de l'Homme** en Afrique dans des pays tels que la Belgique (Bruxelles), le Danemark (Centre For Afrikastudier, 11 octobre 1999), Paris (Université de Nanterre), Sénat Français (27 juin 1995 devant les Sénateurs et les Députés Français) à la demande du Mouvement International ATD QUART MONDE). En 2008, plusieurs Conférences sur les Droits de l'Homme notamment Universités de Bordeaux (France), d'Abidjan (Charles Louis de Montesquieu), Salle Solennelle, Mairie de Nancy (France)
- Envoyé par les Nations Unies au **Burundi comme Avocat** pour assistance dans le cadre des procès sur les génocides, il profita de son séjour à Gitéga (2<sup>e</sup> ville) pour prononcer (1998) une conférence sur le thème « **Pour une Justice de réconciliation et de paix** » dans la grande Salle d'Audiences du Tribunal de Grande Instance ; ce fut une surprise ; c'était la première fois que la population, tous groupes ethniques confondus, depuis les événements tragiques, acceptait de se retrouver ensemble. La salle refusa du monde ; un pot de cordialité improvisé fut offert par contribution de tout le monde dans un centre de restauration au sortir de la conférence. Ce fut une forte fraternisation pour la paix.
- Sous l'angle du Droit des Peuples et des Cultures, Maître PACERE a prononcé :

- Au Sénat Français (mai 2002), une conférence sur « les Rencontres des Cultures » ;
  - Le 16 juin 2000 au Château de Versailles une conférence sur le thème « **Le Droit des spiritualités traditionnelles d'Afrique** » devant des sommités du monde de la Culture dont en personne, **Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koishiro MATSUURA**, Madame Chirac (épouse du Chef de l'Etat Français), Madame Yasser Arafat, d'éminentes personnalités du monde des Droits de l'Homme et de l'Anthropologie ;
  - En Septembre 2001 à Ottawa (Canada), il prononça une conférence sur le thème « **Le Choc des Cultures** ».
  - Le 19 juin 2004 à l'Université du Québec, devant les Hautes Autorités Politiques (Gouvernement Québécois), Universitaires et Hauts représentants des personnes du 3<sup>ème</sup> Age, il a prononcé la conférence inaugurale de la Première Conférence Internationale de l'Association Internationale Francophone des Aînés (A.I.F.A.), la plus grande Organisation des Personnes du 3<sup>ème</sup> Age dans le monde, Conférence sur le thème, « **Le Vieillessement dans les Sociétés francophones** ».
  - **Du 25 au 30 Janvier 2005**, a prononcé une Conférence à l'Université Sienne et 2 autres, Universités d'Italie sur des thèmes portant sur « **Les Massacres et les crimes de viols en République Démocratique du Congo** » ;
  - **Le 19 Avril 2005** dans le cadre et en marge de la 61<sup>ème</sup> Session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève (Room XXIII, Palais des Nations), le Bâtonnier PACERE, aux côtés de Me Adama Dieng, Greffier du Tribunal Pénal International pour le Rwanda à Arusha, Tanzanie, a prononcé une Conférence sur le thème « **La Justice Internationale et les Droits de l'Homme en Afrique** ».
  - **Mars 2008, Conférence à Genève**, en marge de l'Assemblée Générale du Conseil des Droits de l'Homme (CDH-O.N.U.) sur « La Justice Internationale au service de la Paix » ;
  - **Mars 2008, à Genève**, en marge de l'Assemblée Générale du Conseil des Droits de l'Homme (CDH-ONU) sur Invitations spéciales, Intervention sur les Antennes de la RADIO et de la TELEVISION des Nations Unies, sur **le 60<sup>ème</sup> Anniversaire et les 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948, Intervention faite en 2 Langues, le Français, Langue des Nations Unies et le Moré, Langue Nationale du Burkina Faso** .
- A été le Président du **Colloque de Haïti**, que maints observateurs trouvèrent trop risqué au niveau sécurité, sur le thème « **L'ingérence Humanitaire** » (Port au Prince, 03-07 mars 1993) sur la situation en Haïti et la paix dans le monde.
  - Il a été le Rédacteur et lecteur à la Tribune de la **Déclaration de Brazzaville « Les Ecrivains du monde accusent l'Apartheid »**, Brazzaville, Congo, 1987 qui a regroupé plus de 1.000 écrivains venus du monde entier.
  - Il est Coauteur de **l'Appel de Ouagadougou** sur les sanctions contre l'Afrique du Sud raciste (24-25 mai 1986).
  - A dirigé le **collectif des Négociations** pour le compte des **victimes de la répression au Mali (108 morts, 800 mutilés et blessés graves)** pour leurs droits qui furent honorés, ce qui a permis d'ouvrir le **procès Crime de sang** contre le Chef de l'Etat et les Dignitaires du Régime.
  - A fait des **démarches auprès de Chefs d'Etat** contre les **incarcérations, tortures, morts de plusieurs détenus politiques et d'opinion**, cas par exemple de **Tène Youssouf GUEYE, Président des Ecrivains de Mauritanie** et des journalistes et professeurs, emprisonnés pour Délits d'Opinion, en 1987 ; certains seront libérés mais Tène Youssouf GUEYE mourra en prison d'où le recueil de poème de Maître

PACERE dédié à lui « **Des entrailles de la Terre** » Edition l'HARMATTAN Paris 1990.

- Au Burkina Faso, (1987-1991) a fait des démarches et interventions contre des incarcérations abusives, traitements inhumains et dégradants d'hommes politiques, écrivains, syndicalistes, hauts responsables des droits de l'homme.
- A fait l'objet de plusieurs déplacements sur Genève à la demande du **Centre des Droits de l'Homme**, en consultation sur le problème Touareg (Mali, Niger) et sur la paix dans les Grands Lacs (Rwanda, Burundi).
- Il est membre titulaire du Comité National Burkinabé de la Décennie Mondiale du Développement (26-02-90).
- Il est Premier Vice-président du Comité Africain d'Amitié et de solidarité pour la réunification de la Corée (Ouagadougou 25-27 juillet 1990) ; son ouvrage « **Poème pour Koryo** » concerne la matière et l'histoire de Corée..
- Il est Président d'Honneur du Cercle pour la Promotion de l'Art Vestimentaire Africain (18-04-2001).
- Il est Membre du Comité Exécutif de l'Observatoire Panafricain de la Démocratie (OPAD-Lomé, Togo).
- A été désigné expert par l'UNESCO pour travaux de recherches et rapport sur les droits des travailleurs migrants avec implication des violations de leur Culture, devant les expulsions, tracasseries, violations graves et répétées des droits des travailleurs du Burkina Faso ; rapport transmis le 04 mai 2003.
- Il a été Premier Président de « l'Association Voltaïque pour les Etudes et Recherches Juridiques » (AVREJ).
- Il a été le Président de la Commission « Défense de la Défense » de l'Union des Barreaux de l'Afrique de l'Ouest (UBAO).
- Il a été Membre des Commissions de Rédaction de toutes les Commissions Constitutionnelles (Rédacteur) depuis 1973, et Commissions de Rédaction des Codes et Lois du Burkina Faso de 1973 à 1998 date à laquelle il quittera pour le Tribunal Pénal International ;
- Consultant National, il est l'Auteur de l'Audit sur le Ministère de la Justice, les Cours, les Tribunaux et Auxiliaires de Justice (Avocats, Huissiers, Notaires, Experts agréés ...etc.) (1995-1996) et co-auteur de l'Audit des Ministères de souveraineté (11 Ministères) ;
- Président du Jury du concours du Grand Prix de la Littérature Africaine Enfantine pour l'Afrique, de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (A.C.C.T.) Paris (actuellement l'Agence de la Francophonie) depuis sa création à la restructuration de l'Agence (plus de 10 ans).
- Conseiller de la Commission Nationale Burkinabé de Concertation (1991), pour la Paix sociale ;
- Il a été Président et est actuellement Président d'Honneur du YENNENGA CLUB de Ouagadougou, le plus vieux club omnisports de Ouagadougou ; est auteur du nom de ce club (Association Sportive YENNENGA) ;



- Il est Président d'Honneur de VELO CLUB de Ouagadougou ;
- Il est Président d'Honneur de RENAISSANCE CLUB de Ouagadougou (Boxe) ;
- Il est Président d'Honneur de la Commission Nationale de Langue Moré (Langue Nationale au Burkina Faso) ;
- Il est Président de la Collection de Disques Culturels « Les Trésors du Mogho » ;
- Il a été Délégué Général pour la Haute-Volta (Burkina Faso) de la SACEM, la SDRM, la SGDL, de la SACD (Paris 1977-1982) et auteur du texte de base instituant la Protection des Œuvres Littéraires et Artistiques au Burkina Faso ;
- Il est Président d'Honneur du Théâtre de la Fraternité (Burkina Faso) ;
- Il est Président d'Honneur de l'Atelier du Théâtre Burkinabé (A.T.B.) ;
- Il a été Président de plusieurs Jurys Littéraires et Culturels à l'échelon National et International (Jury Littéraire National des Semaines Nationales de la Culture du Burkina Faso de Gaoua 1984, Bobo-Dioulasso 1990 et plusieurs jurys du Carnaval Dodo) ;
- Invité Représentant les écrivains africains au XIII Salon Livre-ACCT, Grand PALAIS Paris, 17-22 mars 1993 ;
- Sous l'angle de l'Art, il est l'auteur de plusieurs œuvres dont le Monument de 20 mètres de haut sur la Culture Africaine, les « Colonnes de la Souris », la restauration des Lieux Sacrés de Manéga dont une architecture originale du Cimetière des Naba ;
- Il est Président de l'Union des Gens de Lettres du Burkina Faso (sens de la Littérature écrite et de la Littérature orale, les Griots) ;
- Il est Ancien Président de la Fédération des Associations des Ecrivains de l'Afrique de l'Ouest (FADEAO) (Sénégal, Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso, Ghana, Nigeria) ;
- Sollicité, il a prononcé plus de 500 (cinq cents) Conférences et Allocutions sur la Culture, la Littérature, le Droit, la Justice, les Droits de l'Homme, dans plusieurs pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie, des Antilles etc..
- Il est Membre du Comité Exécutif de l'Observatoire Panafricain de la Démocratie (OPAD-LOME) ;
- Il est Président de l'Association pour la Criminologie, la Sociologie et les Sciences Pénitentiaires (ACRISOP) ;
- Il est le Président du Jury du Prix Spécial MOBIL-OIL du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) ;
- Rédacteur de la Déclaration de Brazzaville « Les Ecrivains accusent l'Apartheid » (1987) ;
- Coauteur de l'Appel de Ouagadougou sur les Sanctions contre l'Afrique du Sud Raciste (24-25 mai 1986) ;
- Ancien membre de la Délégation Spéciale chargée de l'Administration de Ziniaré (09 mai 1975) ;

- Il a été le Président de l'Association des Etudiants de la Première Promotion de l'Université de Ouagadougou (E.N.S. 1965-1966) ;
- Membre titulaire du Comité National Burkinabé de la Décennie Mondiale de Développement (26/02/90) ;
- Président d'Honneur de l'Association des Artistes et Comédiens du Cinéma (Ouagadougou 1990) ;
- Président d'Honneur de l'Association des Artistes Plasticiens du Burkina Faso ;
- Il est le Parrain des Œuvres de l'Artiste émérite international , Bambara Jean Luc du Burkina Faso, (Artiste plasticien du Bronze, du Bois, du Métal, du Tissu , de la Pierre dont des Œuvres au Site de Granit de Laongo....) qui parcourent le monde sous le générique « L' Esprit du Masque ».
- Parrain du Centre NAANEGO de l'Association pour la Promotion des Arts Plastiques (APAP) Ouagadougou.
- Parrain de l'Association pour la Réhabilitation des Sourds (11 Octobre 1999)
- Parrain de la 37<sup>ème</sup> Promotion de l'Ecole Nationale de Service Social, comportant pour la première fois des Administrateurs des Affaires Sociales entièrement formés au Burkina Faso (Juin 2004) ;
- Parrain de l'Association pour la Réhabilitation des Sourds (Burkina Faso) , Ouagadougou ,11 Octobre 1999 ;
- Parrain du FESTIVAL DES OUBLIES, de la Province du Gulmu, Fada N Gourma, 17-22 Décembre 2009
- Premier Vice-président du Comité Africain d'Amitié et de Solidarité pour la réunification de la Corée (Ouagadougou 25-27 juillet 1990) ;
- Président d'Honneur de l'Association pour la Non-violence dans le Sport, le Fair-Play et la Promotion du Sport (Ouagadougou 10/10/90).
- Premier Président d'Honneur du « *Cercle d'Initiatives et de Concertations de l'Oubritenga (C.I.C.O.)* » Assemblée Générale Constitutive, Ziniaré 12 Août 2009
- Président du Présidium de l'Assemblée Générale Constitutive du « *Cercle d'Initiatives et de Concertations de l'Oubritenga (C.I.C.O.)* » Ziniaré, Samedi 12 Août 2009
- Il a été Président du Colloque du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO 1990) colloque qui a institué le CODEPA pour la Défense de l'artisanat Africain et Président du Colloque du SIAO (1998) ;
- Sous l'angle social, il est le Fondateur du Song-Taaba de Manéga, Association de Développement regroupant les paysans des villages.
- Président d'Honneur du Cercle pour la Promotion de l'Art Vestimentaire Africain (18/04/2001).
- Président du Jury International du Prix de l'A.C.C.T. puis du Prix de l'Agence Intergouvernemental de la Francophonie (AIF) de la Littérature Africaine pour Jeunes

et Enfants de la création du Prix 1990 à sa suspension après 10 ans pour réorganisation de l'Agence.

- Parrain des Travaux de Recherches et Soins de Santé par les Plantes, du R.P. César Fernandez de la PRADILLA (PHYTOSALUS), Préfacier des Ecrits du Père César.
- Parrain du Lancement du Livre de Mr Jean-Baptiste NATAMA, Commandeur de l'Ordre National, « Les Droits de l'Homme et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs », Ouagadougou, 21 Janvier 2010.
- Participant et intervenant, Conférence Internationale de l'Observatoire Internationale des Prisons, Dakar, (16-18 Février 1998) sur le Thème « VIH/SIDA ET PRISONS EN AFRIQUE »
- Personne Ressource du Forum des Rois, Sultans, Cheikhs, et Chefs Traditionnels d'Afrique ; Lecteur à la Tribune du Congrès International de cette Institution, du Communiqué final des travaux de l'Assemblée Générale en Abidjan (28-11-08)

## H/ ŒUVRES SOCIALES :

Sous l'angle de son engagement dans le social, il est à relever ceci :

- **Année Universitaire 1972-1973**, étudiant en Doctorat, arrêt des Etudes en cours d'années suite au drame de la famine de la sécheresse de 1973 dans le Sahel ayant occasionné des morts, pour retour volontaire au pays, intégration avec le milieu rural, afin de sauver la population des calamités ;
- Pour le milieu rural, nécessiteux et de l'indigence, de 1973 à 2003, et sur ses fonds personnels, Maître Titinga Frédéric PACERE a réalisé :
  - A Manéga et autres régions du Burkina Faso :
    - 1 (un) **dispensaire** (Centre de soins médicaux) qui recevait 125 malades par jour ;
    - 2 (deux) **Protections Maternelles et Infantiles** recevant mille huit cents (1.800) enfants et leur mère par mois (1975); ce qui a éradiqué dans ces zones le Kwashiorkor et autres drames de l'enfance dans ces milieux ;
    - 2 (deux) banques de céréales contre la famine et les difficultés de soudure des périodes terribles de cette calamité ;
    - 1 (une) Ecole primaire de 6 classes équipée avec les maisons d'habitation des instituteurs, et contribués à la construction de plus d'une dizaine de ces écoles contre l'analphabétisme ;
    - Une Maternité ;
    - Une pharmacie villageoise ;
    - Contribué à la construction d'Eglises et de Mosquées.
  - Contre la sécheresse et la pénurie d'eau, a installé dans des villages nécessiteux au Burkina Faso, entre 1973 et 2002, 11 forages en eau profonde entre 55 mètres et 65 mètres de profondeur chaque avec pour chacun un débit de plus de 4 mètres cubes/heure c'est-à-dire pouvant chacun alimenter plus de neuf mille

(9.000) personnes par jour en eau de boisson, ce qui, dans ces zones, outre l'eau de boisson, a éradiqué parce que filtrée, des maladies telles que le Ver de Guinée qui paralysait souvent le ¼ de la population active en période de culture, au moment du travail champêtre.

## **I/ AUTRES ACTIVITES**

### **- CULTURE**

- Maître PACERE est fondateur du Musée de Manéga pour préservation et défense de la Culture Africaine et pour s'opposer à l'hémorragie des objets d'art du Continent (Droits à la Culture des peuples). Ce musée est considéré comme le plus grand musée privé d'Afrique, 4 hectares, 60 salles d'exposition près de 10.000 (dix mille) objets (avec ceux des Réserves), dont certains remontent à plus de 6.000 ans. A toutes fins utiles, visite Site : [www.musee-manega.bf](http://www.musee-manega.bf) .
- Maître PACERE est l'auteur du Concept de la « **Bendrologie** ou langage des tam-tams et des masques d'Afrique » (Editions L'HARMATTAN Paris 1991, 352 pages) pour la connaissance et la préservation des droits culturels des tam-tams et des masques d'Afrique, illustré en pratique dans « **Parole et Poésie du Tam-tam** », 11 volumes ronéotés 1984-1988, Ed. Ouagadougou.
- Maître PACERE est le Président de la Commission de Toponymie de la ville de Ouagadougou (1997) chargée de proposer des noms de baptême pour les rues, places et sites de la ville. 2.000 rues ont déjà leur nom de baptême et identité propre.

## **J/ OUVRAGES ET PRODUCTIONS DE MAITRE PACERE :**

### **1°) LITTERATURE :**

- « Refrains sous le Sahel » Ed. P.J. OSWALD PARIS 1976.
- « Ca tire Sous le Sahel » Ed. P.J. OSWALD PARIS 1976.
- « Quand s'envolent les Grues Couronnées » Ed. P.J. OSWALD PARIS 1976.
- « Poème pour l'Angola » Ed. SILEX PARIS 1982, Ouvrage couronné Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire par l'Association des Ecrivains de Langue Française (Ex Aequo).
- « La Poésie des Griots » Ed. SILEX PARIS 1982, Ouvrage couronné Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire par l'Association des Ecrivains de Langue Française (Ex Aequo).
- « Du Lait pour une Tombe » Ed. SILEX PARIS 1984.
- « Poème pour Koryo » (pour la réunification de la Corée ; la Maison POUSSGA) 1986.
- « SAGLEGO ou Poésie du Tam-tam pour le Sahel » (1990, 1994).
- « Des Entrailles de la Terre », 1990.
- « DIM-DOLOBSOM » (L'homme et l'œuvre).
- « La BENDROLOGIE ou Science du Langage Tambouriné » (6 volumes ronéotés).
- « BENDR N GOMDE » Paroles et Poésie du Tam-tam (11 volumes en édition bilingue Moré Français).
- « Le Langage des Tam-tams et des Masques en Afrique », 350 pages, Ed. L'Harmattan PARIS 1992.
- « Le Siècle Prochain », Poème de Me PACERE écrit à la demande de la Revue « AFRIQUE MAGAZINE » pour illustrer son Numéro Spécial, premier pour l'AN 2000 N° 171- DECEMBRE 1999 pour l'ouverture de l'An 2000 ; figurant en sa double page intérieure 184-185 occupée par la Photo de NELSON MANDELA qu'encadre le poème.
- « Livre Culture et Développement » (Imprimerie Nationale du Burkina 1989).
- « Pensées Africaines (Dictons, Proverbes de la sagesse africaine) » Ed. L'Harmattan, Paris 2005.
- « L'Homme Meurt, Seul » (Poème), Ed. L'Harmattan, Paris, 2007

- « Poème d'une Termitière » (Poème), Ed. L'Harmattan, Paris, 2007
- « De Nadaillac-de-Rouge en Quercy » Poème (Ouvrage, **Grand Prix Littéraire de l'Académie des Arts, Lettres et Science de Languedoc, France**, 14-04-2009)
- « M BA-YIR WEOGO, La Patrie de mes Pères, Poème des Animaux d'Afrique pour Sagesse des Hommes » (Poème, Moré Français), Ed. L'Harmattan, Paris, 2007

#### 2°) ŒUVRES PORTANT SUR L'AIDE :

- « Problématique de l'aide aux pays sous-développés » Ed. Ouagadougou 1976.

#### 3°) ESSAIS, TEMOIGNAGES ET ART :

- « Ainsi on a assassiné tous les Mossé » Ed. NAAMAN, QUEBEC (Canada) deux Editions, (1979 et 1980) et Edition Fondation PACERE 1994 (OUAGADOUGOU).
- « L'Artisan du Burkina » (Ouagadougou 1987).
- « Les Ya-kuga ou Pierres Tombales du Burkina » - Fondation PACERE, BURKINA 1993.
- « Les ARMOIRIES DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU » (Conception, Réalisation)
- « BLASON DE MAITRE PACERE » (Arusha, 4 Janvier 2008)
- « Les ARMOIRIES DE MANEGA » (Arusha 4 Janvier 2008)

#### 4°) SOCIOLOGIE ET DROIT :

- « La Famille Voltaïque en crise » Ed. 1976 Ouagadougou.
- « L'Avortement et la Loi » Ed. Ouagadougou 1983, Ouagadougou.
- « Droit et Protection des Œuvres Littéraires et Artistiques » Ed. SACEM – PARIS – OUAGADOUGOU 1983.
- « Au Nom du Droit » Plaidoyer contre les Juridictions d'Exception, Ed. Ouagadougou 1983.
- « Les Œuvres Protégées et l'Adaptation Littéraire en Droit Burkinabé », Conférence prononcée au Colloque Littéraire et Cinéma, dans le cadre du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), 23 février 1985 où étaient représentés plus de 50 Nations. Ed. Ouagadougou 1985.
- « Les enfants abandonnés » (Faits, droits et protection) 1990.
- « Les Personnes Handicapées » 1990.
- « Artisanat Africain et Créativité » Me Pacéré Président du Colloque, SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou) qui a Institué le CODEPA, Institution pour la défense de l'Artisanat Africain (Ouagadougou, 27 Octobre au 3 Novembre 1990)
- « L'organisation coutumière des Mossé du Burkina Faso ; une expérience de construction démocratique dans les sociétés traditionnelles d'Afrique » ; Conférence prononcée Université Copenhague, DANEMARK le 10 Octobre 1990
- « La Société Civile et les formes de participation politiques en Afrique ; l'exemple du Burkina Faso » (Fondation Konrad Adenauer Nairobi 09-10-96)
- « Funérailles et Rites des Morts chez les Mossé » Ed. Fondation PACERE 1998.
- « Cultures Africaines et Accidents du Travail (Edit. Fondation Pacéré, Ouagadougou 1995
- « Griots, Masques et Tambours : une même richesse littéraire » ; conférence de Maître PACERE le Lundi 4 Octobre 1999 à la MAISON DE LA FRANCITE » 1000 BRUXELLES ;
- « Le Maître dans la Cité », Ed. Maison Pousga (Me PACERE, Parrain XII ème Promotion Enseignants de l'ENEP Loubila, Adresse à la Promotion et à l'Enseignement).
- « Naba ZID-WENDE et les Lieux Sacrés de Manéga » Ed. Fondation PACERE 1998.
- « Le Mogho ou Empire des Mossé de l'Afrique Occidentale, avant et après la Colonisation » ; Conférence prononcée par Me PACERE à Saint Guislain, Belgique le 5-10-1999

- « La diversité de la Société Burkinabé, Conférence de Maître PACERE à LOUVAIN LA NEUVE, Belgique le 8 Octobre 1999 (Université, Unité d'Anthropologie et de sociologie)
- « Pog-Poussoum et Mariage coutumier chez les Mossé » Ed. Fondation PACERE 1998.
- « Manéga, Histoire, Coutume, Dalle et Musée, Ed. Fondation PACERE 1998.
- « Le Langage des Griots, des Masques et des Tambours d'Afrique, un Patrimoine Culturel et Littéraire, l'exemple du Burkina Faso » Bruxelles, Maison de la Francité, 04 Octobre 1999 ;
- « Les Cicatrices me rendent plus africain » ; Interview de Me PACERE accordée au Journal JEUNE AFRIQUE et paru dans le numéro double de ce journal, N° 2033-2034 du 28 Décembre au 10 Janvier 2000.
- « Me PACERE, La présence des Religions traditionnelles dans mes Travaux » Conférence, Semaine Nationale e la Culture (SNC, Bobo Dioulasso, 29-03-2000)
- « Burkina Faso, Migration et Droits des Travailleurs (1897-2004), Ed. UNESCO-KARTHALA, Paris 2004.
- « Connaissance de Ouagadougou par la Rue, la Culture et l'Histoire » Ed. Guyot, France 2007 , 788 Pages, 1,468 Kg)
- Discours, Conférences et Travaux de presses et publications sur la Toponymie et les noms des Rues de Ouagadougou ; une trentaine de Titres
- « Hommage à Dimdoloobsom, Rituel sur la Tombe » Ed. Fondation PACERE, 2008 Ouagadougou, 295 Pages
- « Les Origines Africaines des Avocats Sans Frontières » Ed. L'Harmattan, Paris, Février 2009 ;
- « Les TANSOBA, Guerriers Traditionnels au Burkina Faso » Edition l'Harmattan, Paris, Novembre 2009.

5°) MAITRE PACERE : OUVRAGES SUR LE MUSEE.

(Collection : Le Musée expliqué en fascicules).

- Volume 0 - Manéga, Histoire, Coutumes et Musée
- Volume 1 - Le Pavillon de la Mort
- Volume 2 - La Case Noire ou le Pavillon des Younyossé
- Volume 3 - Les Ya-kuga ou Pierres Tombales du Burkina
- Volume 4 - Yongr Bagré ou Signes de la Souris
- Volume 5 - Les Masques Nuni
- Volume 6 - Les Masques Bobo
- Volume 7 - L'art du bronze, du métal et des armes
- Volume 8 - L'art du bois et des instruments de musique
- Volume 9 - L'art de la pierre et du cuir
- Volume 10 - L'Univers culturel des Dogons
- Volume 11 - Les citations du Musée
- Volume 12 - L'habitat Peulh
- Volume 13 - L'habitat Bobo
- Volume 14 - L'habitat Sénoufo
- Volume 15 - Les Masques Noirs de la Case Noire
- Volume 16 - Le Pavillon des Younyossé (Les Masques devant la Case mortuaire)
- Volume 17 - Le Pavillon des Younyossé (Les Masques en Contrée réculée).
- Volume 18 - L'Épopée de YENNENGA.
- Volume 19 - Le Pavillon du Tansoba (Gens de Guerre des Traditions)

6°) PREMIERS TRAVAUX DE RECHERCHES

(UNIVERSITE Rennes-France 1968-1972)

- L'Élargissement Economique de la Communauté Européenne et les Intérêts des Associés actuels de la Convention de Yaoundé (1972) ;

- Le Fait Colonial dans la Boucle du Niger à travers « La Revue des deux Mondes » (1894-1900) (1973) ;
- L'Affaire DREFUS à travers sept Textes de la collection « Textes Historiques » (1973) ;
- Négritude et fondement de l'Idéologie Sénégalaise (1972).

#### 7°) DISCOURS, CONFERENCES ET PROPOS DE MAITRE PACERE :

##### **L'AVOCAT ET LA DEFENSE :**

- Avocats et Confrères du bord de l'eau (Lomé).
- L'Avocat, Origines et Définition ; Communication du Bâtonnier PACERE au Colloque à Ouagadougou portant thème, « Les Professions Libérales, Auxiliaires de Justice » organisé par le Conseil Economique et Social, Ouagadougou, 17 Janvier 1996 ;
- Monsieur le Bâtonnier, je vous tends le témoin. Discours du Bâtonnier Pacéré à la Cérémonie de passation de service avec le Bâtonnier Benoît Savadogo entrant (05-11-92)
- L'Avocat Africain à l'U.I.A.
- Maître SOMDA, dormez en Paix. Oraison Funèbre prononcé par le Doyen, PACERE à l'occasion de la disparition et de l'inhumation de Me Somda Marthyr, Premier Avocat du Burkina Faso, formé par un Avocat Burkinabé et premier Avocat Burkinabé décédé ; Dadume-Niego, ( Sissili), 21 Mai 1985
- Consoeur, heureux ménage (Discours Bâtonnier PACERE à l'occasion du Mariage de Me Kafando Claire FLORA, le 23 Décembre 1989 Ouagadougou.
- Les confidences d'un premier Avocat.
- L'Avocat, qu'est ce que l'Avocat ? Discours à la Rentrée Solennelle de la Conférence du Stage de l'Ordre des Avocats du Sénégal. (Dakar, 14 Novembre 1991).
- Discours du Bâtonnier PACERE, à la Mise sur Pieds des Premiers Organes du Barreau au Burkina Faso (23 Mai 1992).
- Jeunes Confrères, mes enfants, mes chers enfants ; Discours du Bâtonnier PACERE à la Prestation de Serment des Avocats de la première Promotion des Avocats relevant du Barreau Libre et Indépendant (03 Juillet 1992) ; les précédentes promotions et avocats ayant relevé au niveau déontologique, contrôle et discipline, du Parquet Général et de la Cour d'Appel.
- Justice, Aujourd'hui la Défense. Interview de Me PACERE par Emile Bassono ; Carrefour Africain, 12 Janvier 1974
- Le Barreau du Burkina en 1992 : La situation du Barreau ; les Recours exercés contre l'élection du Bâtonnier et celles des Membres du Conseil de l'Ordre (13-10-90) ; les propos tenus dans la Presse ; Conférence de Presse tenue par le Bâtonnier PACERE, Palais de Justice Ouagadougou le 9 Mai 1992 ; document de base distribué à l'auditoire, aux Avocats, aux Magistrats, à la Presse ; cette Conférence de Presse a été relatée dans la Presse du Pays, notamment par le Quotidien SIDWAYA du Mercredi 14 Novembre 1990 N° 1645 ; Page 3 ; Conférence de Presse du Conseil de l'Ordre des Avocats du Burkina ; « Notre souhait est que la vie dans ce Pays, repose sur la loi, sur le droit ». sous cet angle de la vie du Barreau du Burkina et de la période, voir aussi, « JUSTICE : ELEMENTS DE REFLEXION SUR L'AVENEMENT D'UN BARREAU AU BURKINA FASO » ,par le Conseil de l'Ordre, Ouagadougou le 12 Novembre 1990, IN Quotidien SIDWAYA du 13 Novembre 1990 N° 1644, Page 4 .
- Les Avocats dans les transformations démocratiques en Afrique.
- Pourquoi défendre ?
- Discours pour naissance des « Avocats Sans Frontières » (Bruxelles 1992)
- Discours pour le 5è anniversaire des « Avocats Sans Frontières » (Bruxelles 1997)
- Maître OUATTARA, Au-delà de la Mort. (Garoua, Oraison Funèbre ,26-01-97)
- Bonne Année, Monsieur le Bâtonnier, 1997. (Ouagadougou, 24 Janvier 1997 ; Présentation des Vœux au Bâtonnier en Exercice au nom du Barreau par le Bâtonnier PACERE, Doyen de l'Ordre et du Conseil de l'Ordre)
- Introduction à la Déontologie de la Profession d'Avocat.
- Discours de vœux au Chef de l'Etat (1998).

- « La Défense et la Justice Internationale » ; Interview accordée par Me PACERE à Jenia TURNER, Professeur à l'Université de DALLAS (U.S.A.) pour enseignement et publication, le 29-06-2007 ;
- Hymne à la C.I.B. (Congrès C.I.B. Ouagadougou 10 Décembre 1996)
- Hommage, Discours du Bâtonnier Pacéré au nom du Barreau du Burkina, au Bâtonnier Benoît Savadogo, promu Chevalier de l'Ordre National de la République Française. (Ouagadougou, 10 Mars 2000)
- Discours Me PACERE, Réception par le Barreau, Bâtonnier PACERE, nommé Expert Indépendant sur la Situation des Droits de l'Homme (ONU-CDH Genève), en DRC. Ouagadougou, 12 Octobre 2004.
- Inauguration de la Maison de l'Avocat ; Discours du Doyen PACERE au nom du Bâtonnier en exercice à l'Inauguration de la Maison de l'Avocat (Palais de Justice, Ouagadougou, 1<sup>er</sup> Février 2002)
- Hommage à Me HENRI VIMAL (Ouagadougou 11-12-2005)
- Madame la Bâtonnière, vous avez le Témoin (29-10-06)
- Discours, Bâtonnier PACERE, Remise Insigne, Décoration française de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Bâtonnier Barthélemy Kéré ; Allocution, Résidence, Ambassadeur de France, Ouagadougou 29-01-2010
- Discours, Bâtonnier PACERE, Remise Insigne, Décoration française de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Bâtonnier Barthélemy Kéré ; Allocution, Domicile, Bâtonnier Barthélemy Kéré, Ouagadougou 29-01-2010

#### **LA JUSTICE :**

- Procédure criminelle et Droit de la Défense au Burkina Faso.
- Justice et développement.
- Actualité et Justice.
- Les Droits de la défense au Burkina.
- Le procès du Président Moussa TRAORE au Mali.
- Révision des procès des Tribunaux Populaires de la Révolution.
- La santé dans les prisons du Burkina.
- La Défense et la Justice Internationale : Interview de JENIA TURNER , Professeur à l'UNIVERSITÉ DE DALLAS (U.S.A.) ; 29-06-2007 ;
- La Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; Communication faite par le Bâtonnier Pacéré le 23 Octobre 2009 à Madrid, Espagne, Congrès international, Barreau de Madrid, UIA, CIB, IBA
- La Défiance des Droits de l'Homme en Afrique ; Communication faite par le Bâtonnier Pacéré le 24 Octobre 2009 à Madrid, Espagne, Congrès international, Barreau de Madrid, UIA, CIB, IBA
- 

#### **LES DROITS DE L'HOMME :**

- Emprisonnement et tortures en Afrique.
- Nécessité d'une Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Plaidoyer pour les Pauvres : Le Père Joseph Wresinski , les Droits des Pauvres et la Construction des Nations ; Conférence Me PACERE le 27 Juin 1995 à 15H au Palais Bourbon, Paris, à la demande du Mouvement International ATD QUART MONDE ;
- XXX<sup>e</sup>me Anniversaire du Mouvement ATD QUART MONDE ; cérémonie à la Maison du Peuple, le Samedi 12 Décembre 1987 à 18H, Ouagadougou, sous la Présidence du Ministre de la Santé Publique et de l'Action Sociale ; Discours de Bienvenue et de présentation du Mouvement et Discours de Clôture de la Commémoration, tous de Me PACERE
- Les enfants abandonnés.
- Les personnes handicapées.
- Doléances pour une prison.



- Droits et libertés en Afrique.
- Contre la misère et l'exclusion.
- La Terre que je reçois : Discours de Me PACERE, Commémoration de la Journée du 17 Octobre 1992 à la Place des Nations Unies à Ouagadougou ; Remise officielle à Me PACERE, Cofondateur de la Fondation Joseph Wrésinski, de « LA TERRE DES TERRES » de 25 Nations parvenue de Rome et de Méry sur Oise ; Allocution de Me PACERE.
- La notion de délit de presse.
- De l'exclusion des forgerons.
- Droits de l'homme, développement et paix.
- Droits Culturels de l'Afrique dans le Contexte de la Mondialisation ; conférence prononcée à Kampala Ouganda ; 25 Novembre 1998 ; Colloque International sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948. Commémoration cinquantenaire ; demande de Amnesty International, Hurinet Uganda, FIDH, FHRI, UHFC, Alliance Française, UDHR STEERING COMITEE ....Etc ; Conférence re-prononcée à Ouagadougou le 17 Septembre 1999 à la demande de la Banque Mondiale réf. SS/345/99 du 14 Septembre 1999 du Représentant Résident au Burkina Faso.
- « Les Normes Internationales de protection des droits de l'homme » ; Conférence Prononcée par Me PACERE, à Lomé.
- Me PACERE, Entretien avec l'Abbé Pierre.
- « Droits de l'homme et Pouvoirs traditionnels en Afrique » ; Conférence Me PACERE, Université Copenhague, 11 Octobre 1999.
- « Droits de l'Homme, Paix et Développement » ; Conférence prononcée par Me PACERE au Centre des Droits de l'Homme, Copenhague 13 Octobre 1999 ;
- De Juillet 2004 à Mars 2008, Maître Pacéré, nommé Expert Indépendant par les Nations Unis (Conseil des Droits de l'Homme), sur le Situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo (RDC), a, de ce fait présenté chaque année au mois d'Octobre, un Rapport devant l'Assemblée Générale de l'ONU à New York, et au mois de Mars, un Rapport au Conseil des Droits de l'Homme à Genève pour toute la période.
- « International Justice and Human Rights in Africa ; the role of ICTR ; Tuesday 19 April 2005, ROOM XXIII , 61<sup>ème</sup> Session of the Commission on Human Right ; Moderator et Conference, Me PACERE, aux côtés de Mr Adama DIENG, Registrar of the International Criminal Tribunal for Rwanda.
- "La Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples », Rencontres de Madrid II Espagne, 23-24 Octobre 2009, IBA, UIA, CIB, Barreau Madrid ; Me PACERE, Personne ressource ; document de base pour travaux du Congrès.
- Droit et Protection des Œuvres Littéraires et Artistiques
- « Déficiences des Droits de l'Homme et Justice en Afrique » Communication Introductive de Me PACERE, Rapporteur Commission II , Congrès du Barreau de Madrid élargi à l'UIA, IBA, CIB (Madrid, 23-24 Octobre 2009)
- Graves Inondations de Ouagadougou ,1er Septembre 2009; Me Pacéré distribue dans les 5 Communes de la ville, accompagné du Larlé Naba, Ministre de la Cour impériale du Mogho Naba, Empereur des Mossé, les 50% de tous ses vêtements conservés depuis 50 ans en perspective d'un Pavillon du Vêtement personnel en son Musée de Manéga et les 9/10èmes de ses chaussures conservés depuis cette période outre autres biens personnels. (Journal LE PAYS, N° 4453 du 17-09-09, Page 9).
- « Des Yeux qui ont pleuré », 27-04-04 (sur les enfants de l'exclusion de la misère et de la mort)

#### **GENOCIDES RWANDA – BURUNDI :**

- Les Procès des Génocides au Burundi (1997) ;
- Pour une Justice de réconciliation et de paix (Burundi 1998) ;
- Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (T.P.I.R.) (1998).

#### **LA LITTÉRATURE :**

- Littérature culturelle et problématique de la littérature orale en Afrique (Lagos).
- De la création littéraire et spécificité (Lagos).
- Littérature instrumentale, gestuelle, culturelle.
- Littérature des masques.
- Réponse à la question sur la Bendrologie.
- La Littérature du Sahel.
- La Littérature Burkinabé des années 80.
- Les œuvres protégées et l'adaptation littéraire en Droit Burkinabé.
- Le livre au Burkina (1896 – 1988).
- Prix ACCT Littéraire Africaine pour enfant.
- La Littérature burkinabé (1988).
- Le livre et sa mission.
- Le Langage des Griots, des Masques et des Tambours d'Afrique, un Patrimoine Culturel et Littéraire, l'Exemple du Burkina Faso ; Conférence, Bruxelles, Maison de la Francité, 4 Octobre 1999
- La Présence des Religions traditionnelles dans mes Travaux : Conférence à la Semaine Nationale de la Culture (S..N.C.) Bobo Dioulasso, 29-03-2000
- L'écriture du Docteur CONOMBO.
- Le Gendarme dans le livre.
- La plume de Ephrem DORNEKO
- Le dernier Dondonné
- Il est, des Enfants (Poème à la demande de l'UNICEF pour sensibilisation du monde à la situation préoccupante des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des enfants abandonnés)
- « Dimdolobsom, l'homme et l'œuvre » ; conférence, Quinzaine nationale d'Action Artistique et Culturelle pour la Paix, Commission nationale Burkinabé pour l'UNESCO , Fédération Burkinabé des Associations et Clubs UNESCO; Musée national , Ouagadougou, Lundi 25 Janvier 1988
- « Dimdolobsom, Précurseur de la Négritude » (Canton, Peyrac Lot, France, 1993)
- Du lait en pleine Calebasse (Peyrac 1993)
- La terre se détériore (Poème à Norbert Zongo)
- Le Poème du Siècle (Afrique Magazine Décembre 1999)
- Texte suite au décès du Président Poète Senghor ; demande du Cercle Richelieu Senghor de Paris : « Léopold Sédar Senghor, l'Homme et l'Oeuvre »
- Préface Livre Kanzié Sandra « Les Tombes qui pleurent » (Poème, première œuvre d'une femme Burkinabé )
- Préface du Livre de Michel Aussédat 'La Cour aux cent métiers » (Ouagadougou), Introduction de Mme la Présidente Alwine De Vos, Van Steenwijk ; Editions ATD-QUART MONDE 1996, Paris
- « Entretiens avec l'Abbé Pierre » Paris Charenton 09-09-90)
- Préface ouvrage Toponymie , et d'adressage de la ville de Ouagadougou, fascicule édité en collaboration par le Gouvernement Français, le Gouvernement Burkinabé par l'intermédiaire des Maires de Paris, et de Ouagadougou et l'Ambassadeur de France Près le Burkina Faso, Novembre 2004
- Préface Livre de Poésie de Ansomvin Ignace ;
- Préface ouvrage « *Projet de Constitution de la 3<sup>ème</sup> République (R.D.C.) : quels outils pour la promotion et la protection des Droits de l'Homme* » de Maître Marcel Wetsh'okondo KOSO (Genève, 2005)
- Président du Jury de du Concours de Poésie et de la Préface de l'ouvrage portant sur les œuvres primées « Recueil de Poèmes » de la Banque Commerciale du Burkina (B.C.B.) occupant son nouveau Siège à Ouagadougou (2003)
- Discours sur le Livre du R.P. Yanogo « Eglise Famille de Dieu au Burkina Faso » (22-11-05)
- Discours de Lancement, Parrain, lancement Livre « Le Devoir de Cuissage », (Roman) , Hadiza Sanoussi, Université de Ouagadougou, 14-01-06
- Préface Livre Magistrat Zoro Bi (Côte d'Ivoire)
- Préface Livre Christelle Fotso (CAMEROUN USA) « Amoureuse du Diable »

- Avant Propos Livre ; Patriarche, Président Ouédraogo Kango Gérard « 50 Années de Lutttes »
- Préface « Le Petit FUTE, Burkina Faso », Edit. 2005-2006, 2007-2008, (Introduction au Burkina Faso P. 20-24), Paris

### **L'ECRIVAIN :**

- Livre, Culture et Développement.
- L'Ecrivain et les Droits de l'Homme.
- L'Ecrivain face à l'Apartheid.
- Démarche contre la détention et la torture d'Ecrivains.
- Nature et mission de l'Ecrivain.
- Rencontre avec Agostino NETO et les Ecrivains Angolais.
- Pour une Association des Ecrivains de l'Afrique de l'Ouest.
- L'Ecrivain et le sens du devoir.
- De la dérive des BOZOS.
- Discours « Me PACERE Docteur Honoris Causa » (Abidjan Université Louis de Montesquieu 21-12-07)
- Discours Me PACERE au Palais du Luxembourg Paris, Réception des Insignes du Grand Prix de Poésie, Goudouli de l'Académie des Arts, des Lettres et des Sciences de Languedoc (12 Juin 2009)
- Discours de Réception, Académie Languedoc, Me Pacéré, nommé Membre HONORIS CAUSA avec Rang d'Ambassadeur de l'Académie, Réception des Insignes, de la Médaille, et du Diplôme de l'Élévation, (Palais du Luxembourg Paris, 02 Décembre 2009),

-

### **LA SOCIETE :**

- Le YENNENGA Club de Ouagadougou (Y.C.O.) 1981.
- Le Foot Ball Voltaïque en crise : J'ACCUSE ; Octobre 1979 (article de presse)
- Marxisme et Aliénation ; vers une autre société ; Conférence ; introduction pour débats (1973)
- Magie et sorcellerie.
- Les masques Mossé.
- L'assassinat indirect des Mossé (Manuscrit 1972).
- Les Elections des « MISS », une chosification de la femme ; (Sur les concours de beauté de la femme).
- Impacts du modernisme sur les sociétés traditionnelles et la Famille (« La Voix des Séminaires » 1978)
- « L'essentiel pour moi, il faut que l'Afrique s'assume » Me PACERE, IN Bulletin Trimestriel du CAFOD, Septembre 2008 N°00, P ; 1, 7 à 11.
- « La destruction d'un site culturel est un crime » : Me Pacéré sur la destruction du Fétiche de Kalsaka ; entretien dans le Journal « L'OPINION » Ouagadougou , N° 629 du 04 au 10 Novembre 2009, pleines pages 1, 8 et 9.
- Les Armoiries de la ville de Ouagadougou (ouvrage présentation).
- Royauté, chefferies traditionnelle et nouvelle Gouvernance, problématique d'une philosophie pour l'Afrique politique – Intervention liminaire, colloque international 6-13 juillet 2003, Tiessalé, Côte d'Ivoire, Edition DAGEKOF – 2004 Abidjan.
- « Une rue pour mon esclave », discours baptême de l'Avenue Aboubacar Sangoulé LAMIZANA, ancien Chef d'Etat du Burkina, Ouagadougou, 10 juillet 2005.
- « Ces plantes qui guérissent » ; Préface des travaux du Père César Fernandez de la PRADILLA en 3 volumes (Les soins par les plantes), Editions PHYTOSALUS, Ouagadougou, 2001.
- Préface du Livre du Dr Innocent BIRUKA « La protection des Femmes et des Enfants pendant les Conflits Armés ; » Edit. L'harmattan 2006.
- Discours Baptême de Rue de l'Almamy Karamokoba (Ouagadougou 24-11-06)
- Discours Baptême de Rue Dr Issoufou Joseph Conombo (26-05-07)

- Discours Baptême de Rue « Lallé Naba Wobgo »
- Discours Baptême de Rue « Koos-Naaba Moryamba »
- Discours Baptême de Rue, « Avenue Président Maurice Yaméogo »
- Discours Baptême de Rue « Avenue, Président de la République Ouédraogo Jean Baptiste »
- « L'Humanité devant l'Ingérence » ; Discours de clôture, du Congrès International présidé par Me PACERE sur le thème de « L'Ingérence Humanitaire » ; Port au Prince, Haïti, 8 Mars 1993
- « L'Afrique ne doit pas regarder sa Culture avec dédain » ;FESTIROIS ; Côte d'Ivoire ; Propos de Me PACERE ; Journal L'INTER d'Abidjan ; Propos du 04 Août 2008, Me PACERE à Abengourou
- « Les convives s'imprègnent du Rituel des Civilités en Pays Akan », avec Propos de Me PACERE. Journal le PATRIOTE ;FESTIROIS ; Côte d'Ivoire ; Propos du 04 Août 2008, Me PACERE à Abengourou
- « Il faut impliquer la Chefferie Traditionnelle dans la Gouvernance des Etats » ; Propos de Me PACERE. Journal le PATRIOTE ; FESTIROIS ; Côte d'Ivoire ; Propos Août 2008, Me PACERE à Abengourou
- 
- Discours Baptême de Rue, « Avenue Président de la République Saye Zerbo »
- Accueil et Réception à Manéga de S.E. Boutros Boutros Galli Secrétaire Général O.N.U. Exposé Musée de Manéga et Données sur la Culture Burkinabé et Africaine. Hommage a été rendu à Me PACERE par l'illustre hôte au sortir de la visite
- Accueil Réception à Manéga de S.E. Mr Jerry John Rawlings Chef de l'Etat, Président du Ghana qu'accompagnait S.E. Mr Kadré Désiré OUEDRAOGO Premier Ministre du Burkina Faso (25 Novembre 1997 , Sidwaya N° 3394 du Jeudi 27 Novembre 1997, P. 3 et 4 . Le Président Rawlings a rendu Hommage à Me PACERE, et signé le Livre d'Or du Musée
- Accueil et Réception à Manéga de S.E. Monsieur le Premier Ministre du Luxembourg ; exposé Musée de Manéga et données sur la Culture Burkinabé et africaine. Hommage a été rendu à Me PACERE par l'illustre hôte
- Accueil et Réception à Manéga de S.E. Mr le Premier Ministre de Belgique ; exposé, Musée de Manéga et données sur la Culture Burkinabé et africaine .Hommage a été rendu à Me PACERE à l'issue de la visite par l'illustre hôte.
- Accueil et Réception à Manéga (le 19 Septembre 1995) de Monsieur le Président de l'Académie des Sciences d'Outre Mer et une trentaine de Membres de l'Académie ; exposé Musée de Manéga et données sur la Culture Burkinabé et africaine. Hommage a été rendu à Me PACERE par le Président de l'Académie et les illustres hôtes ; Introduction le lendemain et Présentation des Membres de l'Académie des Sciences d'Outre Mer auprès de l'Empereur des Mossé en son Palais de Ouagadougou, le Mogho Naba Baongho ; échanges des Académiciens avec l'Empereur par l'intermédiaire de Me Pacéré, Porte Parole pour la circonstance de l'Empereur.
- « **Les TANSOBA ou GENS DE GUERRE du MOGHO** », Conférence en forme d'expression Culturelle ancestrale , ( 29-05-09), à l'intention de l'Académie Militaire, Georges Namoano de Pô , Burkina Faso, en présence du Ministre de la Défense, du Général, Chef d'Etat Major Général des Armées, des Généraux et Hauts Cadres de l'Armée, du Commandant de l'Académie Militaire Georges Namoano, des Auditeurs et Elèves de l'Académie laquelle est ouverte pour formations de hauts cadres pour plusieurs Nations du Continent.

## LA POLITIQUE :

- Pour une amnistie au Burkina Faso.
- L'étranger ne connaît pas les trous.
- Syndicalisme et tracasseries politiques.
- Le procès de notre temps.
- Le chant du cygne.
- Le fait colonial dans la boucle du Niger.

- Tribalisme, Etats et Nations ( Berlin).
- De l'ingérence humanitaire (Haïti).
- Société Civile et participation à la Démocratie (Nairobi – KENYA).

### **LA FAMILLE :**

- Le lien matrimonial devant la Loi.
- La famille Voltaïque en crise (1975).
- La famille Burkinabé en crise (1995).
- Des prêtres interrogent Maître PACERE sur la famille.
- Famille traditionnelle et Société moderne : LA VOIX DES SEMINAIRES RENCONTRE MAITRE PACERE ;
- La Loi, le Juriste et le bien être familial.

### **L'ART, L'ARTISTE :**

- Artisanat et créativité.
- L'artiste dans la société.
- La Patriarche de l'écran primé.

### **POSTERS :**

- Il est des enfants ;
- Le Larlé Naba AMBGA ;
- Dim-Dolobsom ; (1990, 25 Mai 2008)
- L'Aube Radieuse ;
- Le Musée de Manéga ( une dizaine).

### **CARTES POSTALES :**

- Culture et Musée (une vingtaine) sur le Musée de Manéga.

### **TIMBRES POSTES :**

- Plusieurs sur le Musée de Manéga (une dizaine)

### **DES PERSONNALITES DISPARUES :**

- A NAZI BONI (Oraison funèbre et Conférence, Hommage, 20<sup>ème</sup> Anniversaire décès).
- DIM-DOLOBSOM (l'homme et l'œuvre).
- Le Larlé Naba ABGA (TIENDREBEOGO YAMBA).
- Monsieur le Président Maurice YAMEOGO (Oraison funèbre).
- Patrick, toi aussi ! (Oraison funèbre).
- La Terre se détériore (Poème à ZONGO Norbert).
- A Porquet Séraphin Dieudonné NIANGORAN (Oraison Funèbre prononcé par Me PACERE, Cimetière, Williams-Ville, ABIDJAN, 14 Août 1995).
- Hommage au Révérend Père CLAUDE BLANC, Docteur, Humaniste (13-12-98)

## **K/ SON ET IMAGE :**

**Maître PACERE :**

- A créé une collection « **Les Trésors du Mogho** » qui a édité plusieurs dizaines de disques et de cassettes de musique traditionnelle depuis 1976 pour préservation des cultures ancestrales du Burkina Faso et de l'Afrique.
  - « Folklore de Manéga » Disque 33 Tours, 1977 Ouagadougou
  - « Folklore de Manéga » Disque 45 Tours, 1977, Ouagadougou
  - « Folklore du Larlé Naba », (33 Tours, 3 Disques, 1977)
  - « Les Trésors du Mogho », Création de Me Pacéré ; plusieurs 33 Centimètres en Collaboration avec Maisons d'Édition de Musique.
  - « Chants et Musiques traditionnels » (33 Tours, Ministère de la Culture de Haute Volta et AGE COP PARIS, pour illustration et Représentation de la Musique de Haute Volta sur la scène Internationale ; Préface de Me PACERE
- A produit un CDROM « Le Musée de Manéga » en Coproduction avec l'ACCT qui diffuse sur le site web du musée (voir Culture) la vie et l'historique des objets de la profonde culture de l'Afrique.
- A obtenu Autorisation spéciale des coutumiers et co-produit « **Les Masques de la Mort** », film portant pour la première fois sur la vie de masques interdits mais en voie de disparition pour permettre leur connaissance, leur préservation, leur droit à la vie et au respect.
- Est parolier de « ISHANGO » Oratorio créé au Palais des Beaux Arts, Bruxelles, Novembre 2001, Maison de la Culture d'Arlon, Septembre 2003, Capitole, Gan, Novembre 2003, Théâtre St Michel, Bruxelles Novembre 2003, Zuiderspershuis, Anvers, Décembre 2003, Chœur Symphonique de Namur, Musique Daniel Schell, Chris Joris, textes Maître Titinga Frédéric PACERE (2 CD).
- Plusieurs dizaines d'Heures d'enregistrements télévisuelles par la Télévision Nationale sur la Culture, le Droit, la Sociologie, la Justice, la Littérature.

#### **L/ DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE LA NATION :**

- 
- **Chevalier de l'Ordre National** du Burkina Faso ;
- **Officier de l'Ordre National** du Burkina Faso ;
- **Officier des Arts et Lettres** du Burkina Faso ;
- **Chevalier de l'Ordre de Mérite de la Jeunesse et des Sports, Agrafe Promoteur**, Burkina Faso (Décret 2007/652/PRES 25-10-2007
- **Commandeur de l'Ordre National (28-12-08, Grand Chancelier à Manéga, Festivités 35<sup>ème</sup> Anniversaire, Prestation, Serment d'Avocat, 09-11-1973)**
- 

#### **M/ TITRES, DISTINCTIONS HONORIFIQUES D'INSTITUTIONS NATIONALES ET DE PAYS ETRANGERS :**

Maître Titinga Frédéric PACERE est :

- **Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire, (Goncourt Africain)** le plus grand prix littéraire francophone de l'Afrique Noire (1982). Il est depuis 1990, Membre du Jury de ce prix.
- **Médaille d'Honneur de l'Association des Ecrivains de Langue Française**, la Première Médaille à un auteur du Continent Africain (1992).
- **Médaille d'Honneur du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Moderne (CHEAM)**, remise à Me PACERE par le Président de l'Institution, Mr Philippe DECREANE le 19-09-95 au Musée de Manéga, en présence de plusieurs Membres du CHEAM et de l'Académie des Sciences d'outre Mer, en séjour au Burkina Faso et au Musée de Manéga pour visite.

- **Médaille** pour participation remarquée de **The Washington Times Foundation International Cultural Foundation, Western Literary Leaders Conférence, Washington, D.C., June 14-16, 1997.**
- **Premier Prix du Concours de POESIE de l'Association des Ecrivains Afro-asiatiques** lors du Congrès tenu à Pyongyang (République Démocratique et Populaire de Corée) de cette Organisation ; il fut retenu pendant 2 mois après les assises de l'Association par le Gouvernement du Pays hôte pour écrire un livre poétique sur La Corée et sa Réunification ; c'est ce qui a donné lieu à l'ouvrage poétique « **POEME POUR KORYO** » de **Me PACERE**
- **Grand Prix GOUDOULI de Poésie 2009 de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc** (Paris 14 Mai 2009) ; remise officielle du Prix à Paris, le 12 Juin 2009, Palais du Luxembourg en séance Solennelle de l'Assemblée Générale de l'Académie, en présence de l'Ambassadeur du Burkina Faso Près la République Française, du Consul Général du Burkina Faso à Nice, du Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi du Burkina Faso, du Président de l'Académie des Sciences d'Outre Mer, du Président du Cercle Richelieu Senghor de Paris, du Président de l'Association des Ecrivains de Langue Française, du Président de la Société des Africanistes de France et de nombreuses Personnalités Académiques, du monde des Arts, de la Culture, des Sciences, des Lettres ; la première Distinction du genre à une Personnalité du Continent Africain.
- Déclaré Personnalité de l'Année par l'Agence Internationale de la Francophonie et l'Ambassade de France au Burkina Faso (Année 2000) ;
- Titulaire du **Prix Multimédia art** décerné par AVICOM – PARIS la première distinction du genre à un Musée Africain (concours à l'occasion du Festival audiovisuel international des musées et patrimoine (FAIMP)
- Titulaire du **Diplôme d'Honneur de la ville de Ouagadougou** ;
- **L'Avenue, 2. 26**, en plein centre de la Ville de Ouagadougou longeant le Domicile et les Bureaux de Maître Pacéré a été Baptisée par le Conseil Municipal de la Ville, « **Avenue Maître Titinga Frédéric PACERE** »
- Titulaire du **Diplôme d'Honneur de « Promoteur de la Culture Démocratique en Afrique »** décerné par **l'Observatoire Panafricain de la Démocratie** (Lomé, Togo, 1996) aux côtés de Nelson MANDELA (Afrique du Sud), Abdoulaye WADE (Sénégal), Amadou Toumani TOURE (Mali), Bâtonnier Mario STASI (Paris).
- Du 10 au 14 Mai 1991, l'Université de Ouagadougou, par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHUS) et l'Institut Supérieur des Langues, des Lettres et des Arts (INSULLA), a consacré des journées d'Etudes et a rendu hommage à Maître Titinga Frédéric PACERE pour l'ensemble de ses Œuvres Littéraires, Sociales, Artistiques, Culturelles, Humaines, Juridiques, Sportives ; le fruit des travaux est constitué par l'ouvrage « **MELANGES OFFERTS A MAITRE TITINGA FREDERIC PACERE** », Edit. l'Harmattan, Paris, 1996 ;
- Le 23 Décembre 2004 à Ouagadougou, au nom du Gouvernement, le Ministre de la Culture, a décerné à **Maître PACERE**, le Titre Honorifique de « **Vénérable Trésor Humain Vivant** ».
- Le 22 Décembre 2007, les **Rois et Chefs Coutumiers de Côte d'Ivoire** à Cocody (Abidjan) ont reçu Maître Titinga Frédéric Pacéré et lui ont rendu Hommage pour ses travaux et luttes pour la Défense, la Préservation et la Connaissance des Cultures Africaines et Ancestrales.
- Le 28 Février 2002 à 18H au Musée de la Musique à Ouagadougou, **le Ministre des Arts et de la Culture, en collaboration avec le GREF/ HUMANISME ET CULTURE, l'Association M'Soaba Bendré, a rendu HOMMAGE A MAITRE TITINGA FREDERIC PACERE** avec la participation de Nicole Drano STAMBERT, de Georges Drano (tous deux, Professeurs, Ecrivains Emérites, Poètes, Enseignants et Artistes, Ville de Frontignan, France), Joachim KABORE et Interventions Musicales d'Artistes dont Dramane et Yaya Sanou ; au sortir de la soirée, un fascicule a été édité « **A la santé des Poètes, TITINGA FREDERIC PACERE** », comportant des Poèmes de Me PACERE et ceux des Poètes s'étant exprimés et déclamé leurs oeuvres.
- **Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint Ghislain** (Belgique)

- **Dignitaire du Grand Ordre de Rocamadour** (France, 15/10/05).
- **Citoyen d'Honneur de la Ville de Rocamadour** (France, 15/10/05).
- **Diplôme d'Honneur de la Ville de Ouagadougou**
- **Diplôme d'Honneur de l'Institution HOME KISITO (Ouagadougou, Centre d'Accueil Des Enfants abandonnés et des Enfants Orphelins ; Me Pacéré est Parrain de Cette Institution depuis 1974, le seul lieu d'accueil dans le Pays, pendant Plusieurs décennies de ces enfants abandonnés) ;**
- **Diplôme, CERTIFICAT, 8<sup>ème</sup> Séminaire des Directeurs de Musées et de Patrimoine (Bénin), 8<sup>ème</sup> Séminaire des Directeurs de Musées et de Patrimoine, du CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS. (Me PACERE, auteur de Conférence et de Directeur D'atelier).**
- **Médaille d'Honneur de la République de Guinée (Conakry)**
- **« Certificado De Participación » Ilustre Colgio de Abogado de MADRID. Rencontres II de Madrid, Barreau de Madrid , U.I.A., I.B.A., C.I.B. ; Me PACERE Rapporteur de la Commission II et exposé de 2 Communications portant sur les Droits de l'Homme et sur la Cour Africaine de Justice et des Droits de l'Homme ( Madrid 23-24 Octobre 2009)**
- **Distinction Honorifique , Titre d'AMBASSADEUR DE PAIX , décerné à Maître Titinga Frédéric PACERE par le Fondateur de la Fédération Pour la Paix Universelle, ONG dotée du Statut Consultatif Spécial auprès de l'ECOSOC (Conseil Economique et Social de l'ONU), Siège, Secrétariat International New York ; Distinction décernée et Acte remis à Manéga à Me PACERE, le Mardi 5 Janvier 2010.**
- **Diplôme, Certificat de Reconnaissance de l'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE de la francophonie à Me PACERE « Pour sa Précieuse Contribution à la Promotion des Valeurs de la Francophonie au Burkina Faso » , Ouagadougou 20 Mars 2001**
- **Médaille d'Honneur de la Ville de Vauvelin en France**
- **Médaille d'Honneur de Ouradour Sur Glane (Ville Martyr, France)**
- **Médaille d'Honneur de la Ville de Périgueux (Capitale Dordogne, France, 23-11-07)**
- **Médaille d'Honneur des Ecoles du Désert (26/12/93, visite Musée) ;**
- **Médaille d'Honneur de « Western Literary Leaders Conference » Washington, D.C. June 14-16, 1997 (The Washington Times Foundation International Cultural Foundation. (Washington, USA)**
  
- **Hommage du Barreau de Nancy et de l'Université (le plus jeune Recteur des Universités de France) , au Bâtonnier Titinga Frédéric PACERE, le Lundi 17 Décembre 2007 à l'occasion du Lancement de son Livre « Connaissance de Ouagadougou par la Rue, la Culture et l'Histoire » édité à Nancy, Hommage en la Salle MIENVILLE, Hôtel de Ville de Nancy, Place Stanislas ; Hommage suivi d'une Conférence du Bâtonnier Pacéré sur les Droits de l'Homme en Afrique.**
  
- **Le 22 Décembre 2007, les Chefs Coutumiers de Côtes d'Ivoire à Cocody (Abidjan), ont rendu Hommage à Me Pacéré pour ses travaux et luttes pour connaissance et préservation des Cultures Africaines.**
  
- **Le 3 Août 2009, Porte parole du 7<sup>ème</sup> Festival de la Route des Reines et des Rois d'Afrique** de l'initiative de l'Université Charles Louis de Montesquieu d'Abidjan, il s'est exprimé par grands discours dans les Villes et localités suivantes de la Côte d'Ivoire du 1<sup>er</sup> Août au 10 Août 2009 : Dabou, Bougouri, Yamoussokro, Tounzoébo, Bouaké, Ferkessédougou, Kong, Korhogo, Sakassou ; la Délégation était composée de 150 personnes dont une trentaine de Rois, Chefs Coutumiers, Professeurs et Universitaires venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria ;
  - **A Yamoussokro**, avec les Festivaliers, il est reçu dans le Palais du Président Félix Houphouët Boigny par les hauts Dignitaires et Membres de la Famille du Président défunt ; il s'est adressé à la Famille du Président et illustres personnalités de la Côte d'Ivoire, sur les valeurs de la Gouvernance des traditions, la construction de la Paix de



l'esprit du Président Houphouët Boigny, la nécessité de la préservation de ces valeurs pour implications dans la Gouvernance des Nations ; il s'est ensuite avec la Délégation rendu au Caveau familial pour s'incliner , sur la Tombe du Président Félix Houphouët Boigny.

- **Le 7 Août 2009 à Kong**, jour anniversaire de l'Indépendance de la Côte d'Ivoire, au nom du Festival de la Route des Reines et des Rois d'Afrique, il s'est adressé à la Population , et à la Nation Ivoirienne ,par discours reconnu mémorable , sur la Paix, la construction des Nations africaines ; il a préconisé que la Gouvernance en Afrique se conjugue avec les valeurs des gouvernances des traditions séculaires de l'Afrique ; Il a rendu un hommage à la Ville de Kong, dont l'histoire relève de la grandeur et des mythes de l'histoire glorieuse de l'Afrique ; au départ de la Délégation, le Roi de Kong a remis à Maître PACERE, un prestigieux PAGNE de la Culture profond de la Côte d'Ivoire.
- **Le 9 Août 2009**, porte parole du Festival de la Route des Reines et des Rois d'Afrique, il se rend avec le Festival à Sakassou, Métropole mythique du Royaume Akan, du Royaume des Baoulé de Côte d'Ivoire ; à la Cour Impériale de la **Reine NANAN ABLAHA POKOU II** ; la Reine, par Rituel d'intronisation des Traditions, a distingué et élevé Maître Pacéré à la Dignité de « **Prince de la Cour impériale du Royaume Baoulé, du Royaume des Akan de Côte d'Ivoire** » sous le Titre Honorifique et coutumier de « **NANAN KOUAME TOTO II** » ; il lui fut remis les Insignes et Attributs de la Dignité dont, une Couronne de la Dignité, une grande Couverture de la Dignité Baoulé ,une longue Chaîne avec long pendentif illustre,un prestigieux Bracelet finement ciselé, une grosse Bague, des Chaussures brillantes de la Tradition ;il lui fut remis un Trône pour la circonstance et pour l'exercice désormais de sa Dignité ; un grand mouton blanc de race, lui fut également offert conformément à la tradition des AKAN (Baoulés).
- **La Salle de Délibérations du Jury des Thèses de l'Université Louis de Montesquieu de Côte d'Ivoire a été baptisée « Salle Maître Titinga Frédéric PACERE »**
- **Une Avenue centrale (Secteur II)** , de la Ville de Ouagadougou, Capitale du Burkina Faso (Avenue. 2.6 Secteur 2, Quartier Traditionnel Bilbalogo) Près du Palais Impérial du Mogho Naba de Ouagadougou, Empereur des Mossé, porte le nom de « **Avenue Maître Titinga Frédéric PACERE** »
- **La Grande Bibliothèque et Salle de Conférence de la Maison de l'Avocat**, Palais du Justice de Ouagadougou, Siège du Conseil de l'Ordre des AVOCATS du Burkina Faso, porte le nom de « **SALLE, BIBLIOTHEQUE , Bâtonnier TITINGA FREDERIC PACERE** »
- 

### **N/ DIFFICULTES**

Sous la Révolution au Burkina Faso, **Maître Titinga Frédéric PACERE** fut suspendu d'exercice de la Profession d'Avocat, (Délibération Assemblée Générale de la. Cour d'Appel de Ouagadougou du 23 Mars 1988, et Arrêt N° 3 du 10 Août 1988 de la Haute Cour Judiciaire du Burkina Faso) en raison de ses écrits sur les Droits de l'Homme et les Droits de la Défense ; après la suppression des Fonctions de Notaires, de Commissaires Priseurs, d'Huissiers ,suppression qu'il réprouva, il s'opposa à la suppression de la Profession d'Avocats, s'opposa à la création par la suite d'un Corps d'Avocats Fonctionnaires ( « SONGDA » ) ; il s'opposa en outre aux mesures (10 Juin 1987) sanctionnant des Magistrats pour Délit d'opinion (19 Magistrats).

### **O/ OUVRAGES ET TRAVAUX SUR MAITRE TITINGA FREDERIC PACERE**

- « **Mélanges offerts à Maître Titinga Frédéric PACERE** » Université de Ouagadougou (Burkina Faso), Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (République de Côte d'Ivoire), Edition l'Harmattan Paris 1991, 432 pages.
- **Léopold Sédar Senghor**, Président, Poète « *Vos Recueils de Poèmes, en particulier, sont d'une facture originale et la force de votre verbe, où se manifeste la puissance créatrice de notre terre africaine, m'a séduit ; je note l'usage que vous faites du rythme fondamental de nos tam-tams* » Lettre du Président Senghor à Me PACERE à la sortie de ses 3 premiers ouvrages de poésie (Paris 1976), « Refrains sous le Sahel », « ça tire sous le Sahel », « Quand s'envolent les grues couronnées » Réf. N° 1734/PR/SG/AC.1 Présidence de la République, Dakar, 1<sup>er</sup> Octobre 1976.
- **Pierre Jean Oswald**, Editeur des Editions P.J. Oswald : « *Paris le 20 Novembre 1973 . Maître Pacéré, J'ai lu aussitôt votre manuscrit et je 'ai pas voulu vous faire attendre plus longtemps ma réponse ; votre voix est indéniablement appelée à prendre une place parmi les plus personnelles de la Poésie Africaine et je serais très heureux de devenir l'Editeur de ce recueil, dont l'écriture, à la fois originale et profonde, la pensée, à la fois révoltée et sereine, marquent une volonté d'engagement utile et nécessaire.* » ; il s'agit du manuscrit des 3 premières oeuvres poétiques de Me PACERE suscitées qu'éditera P.J Oswald en 1976 à ouvrir et entretenir la voie de la Poésie et de l'édition à Me PACERE
- « **Maître Titinga Frédéric PACERE, le Tambour de l'Afrique Poétique** » par le Professeur Léon YEPRI, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire, Editions L'Harmattan, Paris 1998, 382 pages.
- Léon Yépri « **Pour comprendre l'œuvre de Titinga F. PACERE, Repères ethnosociologiques et aspects de l'écriture** » ; ENS Abidjan 1999
- Professeur Léon YEPRI : « **PACERE TITINGA : une écriture de la poésie** » Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université Paris X, Nanterre 1981.
- Professeur Léon Yépri « **Hommage au Professeur EDMOND JOUVE** » de Maître Titinga Frédéric PACERE » Edition l'Harmattan Paris 2009 ; Aspects de l'écriture et des Profondeurs ; Abidjan, Novembre 2009 ; écrit pour ouvrage, « **MELANGES OFFERTS AU PROFESSEUR EDMOND JOUVE** » ;
- « **Maître Titinga Frédéric PACERE, Origines d'une Vie** » par Madame KABORE-LOUGUET Hortense ; Editions L'Harmattan Paris 1999, 226 pages.
- AMOA URBAIN : « **Textanalyse du Discours Poétique du Moyen Age aux Temps Modernes : le Cas du Langage Tambouriné ; pour une Didactique de la Lecture du Texte Poétique** » Thèse de Doctorat d'Etat, Sciences du Langage, Ouagadougou 1999 (Travaux de Base de fondement, les Travaux de Maître PACERE
- AMOA Urbain « **Poétique de la Poésie des Tambours** », Editions l'HARMATTAN, Paris, 2002 (Langage tambouriné : Poétique et esthétique de PACERE Titinga).
- AMOA Urbain « **Entretien avec Maître PACERE Titinga Frédéric ou 360 minutes à l'ombre du Sahel** » fascicule tiré à part, et IN « Poétique de la Poésie des Tambours ». Ed. L'HARMATTAN, Paris, 2002.
- Sœur Zongo Rachelle (**Thèse d'Etat soutenue à ROME 2006**)
- Professeur Coulibaly MAWA : Mémoire de Maîtrise sur Maître PACERE (E.N.S. Université d'Abidjan)
- Professeur Léon YEPRI : « **PACERE TITINGA : une écriture de la poésie** » Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Paris, Nanterre 1981.

- Yaméogo. Landry Guy Gabriel, Mémoire de D.E.A. Université Ouagadougou « **ça tire sous le sahel de Maître PACERE: exploration d'un passé et d'une culture** », UFR Lettres, Art et Communication 2005-2006
- Célestin MONGA « **Ces Cents Africains qui font l'Afrique, Têtes d’Affiche** », Editions SILEX Paris 1988 (Me Pacéré fait partie des 100 Têtes d’Affiche des leaders les plus affirmés qui illustrent l’Afrique).
- PARE Joseph, Président de l'Université de Ouagadougou : « **La BENDROLOGIE de Maître TITINGA FREDERIC PACERE** » ; In « L'ANNEE FRANCOPHONE INTERNATIONALE »
- Georges Sawadogo (E.N.S. Koudougou) « *Guegané et Pacéré, deux Poètes, 2 Politiques de l'écriture* » ; IN LES LETTRES ROMANES, 2004, Tome LVIII-N° 3-4 Université Catholique de Louvain, P 391-403
- Lamoussa Tiao : « L'Univers Sahélien du Poète Titinga Frédéric PACERE, à travers REFRAINS SOUS LE SAHEL et CA TIRE SOUS LE SAHEL », Ouagadougou 2000.
- Mr Mme Georges Nicole Drano, Associations : Humanisme et Culture, et M'Soaba Bendré « **A la Santé des Poètes, Vol. XIII : Hommage à TITINGA FREDERIC PACERE** »
- Yaméogo K. LANDRY : « **ETUDE ISOTOPIQUE de « REFRAINS DE NEW YORK » dans « POEMES POUR L'ANGOLA » de PACERE TITINGA FREDERIC** » Mémoire de Maîtrise (Option Sémiotique) ; Université de Ouagadougou ; Unité de Formation et de Recherches En Lettres, Arts, et Communication (UFR/LAC) Département de Lettres Modernes ; Année Académique 2003-2004 ;
- 
- MUSIQUE : « **Maître PACERE TITINGA** » ; de PETIT DOCTEUR ; CD de Musique REGGAE ; Commercial, 2007, Ouagadougou

### P/ FONDATION PACERE

#### -Musée de Manéga (Maître Pacéré)

Site Web : <http://www.musee-manega.bf>  
OUAGADOUGOU 01 – BURKINA FASO

#### -PACERE-CYBER-BIBLIOTHEQUE ET TRAVAUX (En confection)

Site Web : <http://www.pacere-bangre.com>

#### -AIDE MUSEE MANEGA: SITE CONSULAT BURKINA, NICE (FRANCE)

WEB: <http://www.burkinafaso-cotedazur.org/web/cms/musee-manega.html>

### P/ COORDONNEES :

**Maître Titinga Frédéric PACERE, Avocat à la Cour**  
**01 BP. 1152 Secteur 2,**

Tél. (226) 50-30-76-15 - Fax : (226) 50-31-19-98, Musée (226) 50315057  
E-mail : [pacere@fasonet.bf](mailto:pacere@fasonet.bf)

Ouagadougou 01, Burkina Faso

**OUAGADOUGOU 01er FEVRIER 2010**